

COMMUNIQUE ROMEUROPE

Décembre 2007

Le plan d'urgence hiver exclut les Roms

Lundi 17 décembre à Marseille, à l'heure où la Ministre du logement annonçait que des places étaient disponibles pour tous les sans abri, les forces de l'ordre évacuaient un immeuble rue d'Aubagne occupé par une cinquantaine de personnes roms roumaines, parmi lesquelles des femmes, des personnes âgées, des handicapés, des enfants, un nourrisson.

Aucun service social n'était présent, le SAMU social n'avait pas été prévenu.

Mardi 18 décembre, à l'heure où le Premier Ministre recevait les associations pour leur dire toute l'attention qu'il porte à la protection des sans abri dans cette période de grand froid, une centaine de personnes roumaines, parmi lesquelles de nombreux enfants, dont certains scolarisés, étaient expulsées de leurs abris de fortune situés passage du gaz à Saint-Denis (93). Là également, aucune proposition d'hébergement.

Les cabanes ont été immédiatement détruites. Les familles ont trouvé un autre lieu à proximité dans lequel elles vont devoir dormir dans le froid glacial en attendant de trouver des matériaux pour construire de nouvelles cabanes.

Le même jour à Méry sur Oise (95), les forces de l'ordre harcèlent une vingtaine de familles présentes dans le département pour qu'elles quittent leurs très précaires abris sous 48 heures.

De telles décisions sont incompréhensibles, inhumaines et scandaleuses.

Nous demandons que l'arrêt des expulsions fasse partie de la trêve hivernale comme du plan grand froid et que les familles roms contraintes à vivre dans les bidonvilles, bénéficient, sans discrimination, des mesures d'hébergement d'urgence.